



N°DEL2025-70

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 25 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

**Etaient présents :**

**Titulaires :**

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRENCE, Mme Florence DEMOUY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL (27)

**Absent(s) ayant donné procuration à :**

M. Renaud BOURGEOIS donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI, Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Anne-Marie DEFRENCE, M. Yves DELCELIER donne procuration à M. Sylvain GOUPIL, Mme Karine DUTEIL donne procuration à Mme Florence DEMOUY, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR donne procuration à M. Alain MAILLET (6)

**Absent(s) et absent(s) excusé(s) :**

M. Guillain DE FRANCE, M. Stéphane DECULTOT, M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC sont absents. (5)

**DEL2025-70 Engagement de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise dans  
l'émergence d'un SAGE porté par le Syndicat Aisne Navigable**

**Rapporteur : Monsieur Christian DEBLOIS**

Le Syndicat de l'Aisne Navigable se compose d'un vaste territoire comprenant 118 communes, 400 km de cours d'eau. La majorité de ce territoire n'est pas encore couvert par un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Un SAGE est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Décliné du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) à une échelle plus locale, il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Délimité selon des critères naturels, il concerne un bassin versant hydrographique ou une nappe. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux.

Une structure porteuse doit être définie afin d'initier l'élaboration de ce document de planification du territoire. Le Syndicat de l'Aisne Navigable se propose afin de porter ce projet à l'échelle du sous bassin versant.

**Vu** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau « Seine- Normandie 2022-2027 »,

**Vu** la délibération du Syndicat du Bassin Versant de l'Aisne Navigable « 2025 -10 » portant sur l'émergence d'un SAGE sur son périmètre,

**Vu** le courrier co-signé par la Sous-préfecture de Soissons et le Syndicat du Bassin Versant de l'Aisne Navigable en date du 27 aout 2025,

**Considérant** les éléments constituant le SAGE et la volonté du Syndicat du Bassin Versant de l'Aisne Navigable d'être chef de file et animateur de la démarche sur son territoire,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Engagé** la collectivité dans un travail de réflexion autour de la mise en œuvre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eau pour la partie de son territoire concernée,
- **Nommé** Christian DEBLOIS, référent SAGE pour la collectivité sur le périmètre du Syndicat de l'Aisne Navigable,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	27
Nombres de suffrages exprimés :	33
Pour :	<p>33</p> <p>Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN,  Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ,  M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR,  Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU,  Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT,  M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRENCE,  M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL,  M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE,  M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON,  M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS,  Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES,  M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER,  Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI,  Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR</p>
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	18 septembre 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

